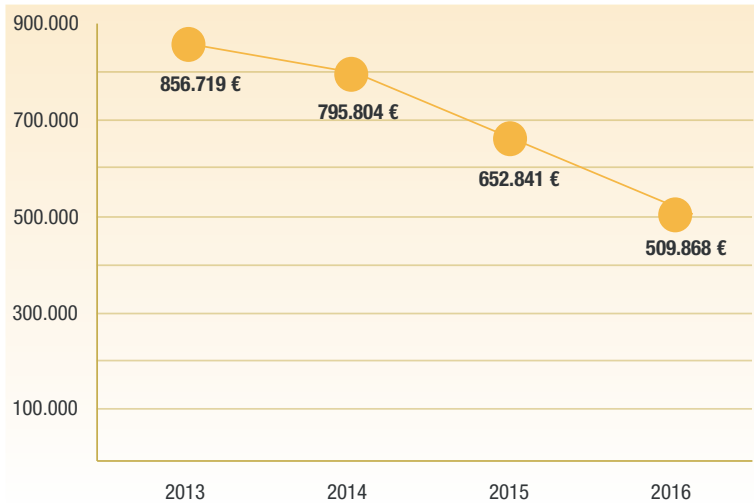


LE BUDGET 2016 DE LA VILLE D'ARTIGUES-PRES-BORDEAUX EN QUELQUES CHIFFRES

Malgré la baisse significative des dotations de l'Etat, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, pour la 3ème année consécutive. Des recettes amoindries par les baisses des dotations de l'Etat. **En 3 ans, la dotation de l'Etat a baissé de 20%, représentant 550 000 €.**

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT



Un budget marqué par la volonté de maintenir, d'optimiser, rationaliser et de développer des services publics de qualité.

Citons notamment que cette année, une politique d'achats groupés a été mise en place dans les services municipaux, les appels d'offres sont devenus plus contraignants pour le prestataire, la municipalité a également décidé la création d'un numéro Allô Mairie qui permet à chaque Artiguais de solliciter directement la municipalité pour les problèmes du quotidien et permettre ainsi un suivi personnalisé des demandes, les horaires de la Médiathèque municipale, ont été étendus répondant à un besoin identifié suite à une enquête auprès de la population Artiguaise, la mise en œuvre d'une politique d'animations plus dense et variée permet aussi de favoriser et de créer du lien social...

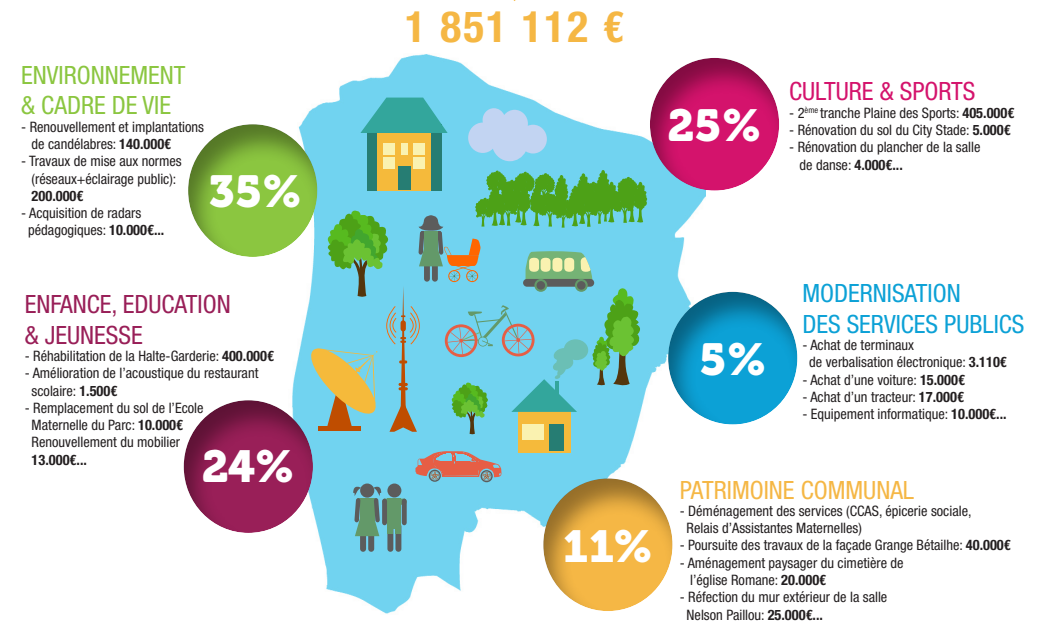
Le développement de ces services a pour corollaire un accroissement maîtrisé de l'enveloppe « Ressources Humaines ». **88 % de la masse salariale des agents de la Mairie correspond à la rémunération d'agents sur le terrain au service quotidien des Artiguais** (propreté de la Ville, Espaces Verts, entretien des bâtiments, Agents de services des Ecoles Maternelles, animateurs de centres de Loisirs, cuisiniers, agents de service...). Le reste, soit 12% représente les agents administratifs (accueil état civil, urbanisme, comptable...).

Le soutien aux associations Artiguisiennes, sportives ou culturelles reste toujours affirmé avec l'attribution de 375 000 € de subventions de fonctionnement pour cette année.

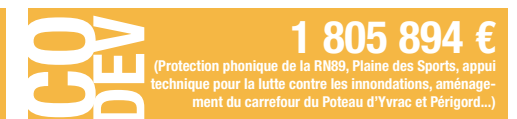
Le financement par la Ville du Centre Communal d'Action Sociale (budget de 350 000€) permet de développer des actions en faveur des publics plus fragiles (Relais Alimentaire et bientôt l'Epicerie Solidaire...), des plus jeunes jusqu'à nos aînés en favorisant la lutte contre l'isolement (thés dansants, le repas des Aînés, les animations et sorties, les ateliers cuisine...), le maintien à domicile (notamment par le service de portage des repas à domicile...).

Les investissements d'équipements restent soutenus en 2016, il s'agit de permettre à la population Artiguaise de bénéficier d'équipements structurants et d'aménagements nécessaires au développement de notre commune, **tout en respectant l'esprit « village » auquel les Artiguais restent très attachés.**

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS D'EQUIPEMENTS 2016



Notre Commune bénéficie également de deux enveloppes d'investissements de Bordeaux Métropole: le **FIC** et les contrats de **CO-DEVELOPPEMENT**. Le **Fond d'Investissements Communal** participe plus particulièrement à l'aménagement de la voirie, l'enfouissement des réseaux et l'assainissement. Les **contrats de Co-Développement** contribuent à l'attractivité du territoire en finançant des projets d'aménagements urbains et soutiennent des manifestations culturelles et sportives à rayonnement métropolitain.



Ces investissements sont en grande partie auto financés par la Ville. Le recours à l'emprunt est maîtrisé avec un encours de dette à 36€/habitant contre 124 €/habitant en moyenne pour les communes avec une population équivalente.

*en moyenne pour des communes à population équivalente



ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
Une dette largement maîtrisée

